

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

SERVICE GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE	Réf.IEA.1.4.0
RATTACHEMENT : DIVISION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	Date : 24.04.2012

1	Réaliser les travaux comptables de l'IEA ;
2	Veiller à la production d'une information comptable fiable et dans les délais requis ;
	Assurer le suivi de la comptabilité légale auxiliaire des fournisseurs de l'IEA par :
	✓ La prise en charge des dossiers de liquidation comptable,
	✓ Le suivi des dossiers de règlement ;
1	✓ L'analyse et le rapprochement périodique des comptes «fournisseurs » ;
	✓ Le traitement des réclamations et des rejets de factures et décomptes relatifs aux
	fournisseurs ;
	✓ Etablissement des OP au titre des opérations diverses ainsi que ceux relatifs à la
	réalimentation de la régie d'avance.
2	Assurer le suivi de la comptabilité auxiliaire des clients de l'IEA par
3	Etablir et coordonner au niveau de l'IEA les travaux d'inventaire de fin de période comptable ;
4	Tenir à jour la situation comptable du patrimoine de l'IEA :
5	Consolider les comptes à des fins de reporting et gestion interne.
9	Suivre et analyser les comptes de trésorerie ainsi que des opérations diverses de nature comptable
	propres à la région dont la gestion est décentralisée ;
10	Déterminer les coûts de revient et résultats analytiques de l'IEA.